

**Municipalité de St-Joseph-de-Lepage**

Numéro du rôle - Nom du propriétaire	Numéro du lot - Cadastre	Total des taxes
FERME D'ÉLEVAGE MORISSETTE INC. 63, Rang 5 Ouest St-Joseph-de-Lepage (Québec) G5 h 3K6 5678-38-6692	Lot rénové # 4664 192 Cadastre officiel du Québec	257.33 \$

**DÉSIGNATION :**

Un immeuble connu et désigné comme étant le # 4664 192 du cadastre officiel du Québec.

**Circonscription foncière de Matapédia**

**Municipalité de Sainte-Jeanne d'Arc**

Numéro du rôle - Nom du propriétaire	Numéro du lot - Cadastre	Total des taxes
GAGNON, Wilfrid Pavillon St-Joseph 31, rue du Lac, app. 214 St-Joseph-de-Lepage (Québec) G5 h 3P1 6975-38-1875w	Lot rénové #5304314 Cadastre officiel du Québec	186.58 \$

**DÉSIGNATION :**

Un immeuble connu et désigné comme étant le # 5304314 du cadastre officiel du Québec

**Circonscription foncière de Matane**

**Municipalité de Métis-sur-Mer**

Numéro du rôle - Nom du propriétaire	Numéro du lot - Cadastre	Total des taxes
Kemp James Patrick Hanson 6, Moore Avenue Toronto (Ontario) M4T 1V3 6892-79-4006	Lot 757-8-P, Lot 13-1, Lot 6-4-P Cadastre de la Paroisse de l'Assomption de Notre-Dame, Canton MacNider circonscription foncière de Matane	4188.74 \$

**DÉSIGNATION :**

Un terrain avec bâtisse ayant comme adresse le 338, rue Beach, mesurant environ trente-deux mètres (32 m) de frontage par 127 mètres (127 m) de profondeur, et est borné au nord-ouest par la rue Beach, au sud-est par les lots 6-7-2 et 13-4, au nord-est par les lots 750-9 et 13-2 et au sud-ouest par les lots 757-8-P et 6-4-P. Ce terrain est désigné comme étant le lot 757-8-P, le lot 13-1 et le lot 6-4-P du cadastre de la Paroisse de l'Assomption de Notre-Dame, Canton MacNider, circonscription foncière de Matane.

**Municipalité de Price**

Numéro du rôle - Nom du propriétaire	Numéro du lot - Cadastre	Total des taxes
OUELLET, Lorenzo 34, rue Saint-Clément CP 363 Price (Québec) G0J 1Z0 5885-24-1065	Lot 89-2-1, Lot 89-3-P, Lot 89-3-1, Lot 90-56-1, Fief Pachot Paroisse de St-Octave -de-Métis Circonscription foncière de Matane	1845.44 \$

**DÉSIGNATION :**

Connu comme étant :

- La subdivision un de la subdivision cinquante-six du lot originaire quatre-vingt-dix (90-56-1)
- La subdivision un de la subdivision deux du lot originaire quatre-vingt-neuf (89-2-1)
- La subdivision un de la subdivision trois du lot originaire quatre-vingt-neuf (89-3-1)
- Une partie de subdivision trois du lot originaire quatre-vingt-neuf (89-3-P) étant borné au nord-ouest à partir du lot 89-2-P, au nord-est à la limite de la municipalité, au sud-est partie à partie des même lot et partie par le lot 89-3-1 ci-décrié en c et au sud ouest, par le lot 89-3-1 ci-devant décrit sans mesures précises.
- Une partie de la subdivision deux du lot originaire quatre-vingt-neuf (89-2-P) mesurant environ 83,82 m au nord-ouest, 140,21 au nord-est et 121,92 au sud-ouest. Borné au nord-ouest par une partie du lot 89-2 (89-2-P) appartenant à la municipalité au nord-est à la limite municipale, au sud-est par les lots 89-3-1 et 89-3-P ci-devant décrit et au sud-ouest par les lots 89-2-5, 89-2-4, 89-2-P et 89-2-2 étant tous des lots faisant partie du Fief Pachot, cadastre officiel de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis.

**DONNÉ À MONT-JOLI**, ce SEPTIÈME jour du mois d'avril 2017.

JUDITH GARON

Directrice générale adjointe

MRC de La Mitis



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC**

## **AVIS PUBLIC**

Immeubles mentionnés seront vendus à l'enchère publique,  
pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires

# **AVIS PUBLIC**

# **AVIS PUBLIC**

Immeubles mentionnés seront vendus  
à l'enchère publique, pour défaut de  
paiement de taxes municipales et scolaires



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC**

Immeubles mentionnés seront  
vendus à l'enchère publique,  
pour défaut de paiement de taxes  
municipales et scolaires



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

Immeubles mentionnés seront vendus à l'enchère publique,  
pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires